

**PROCÈS-VERBAL DE LA 1^{re} SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CISSS DES ÎLES**

**TENUE LE 3 NOVEMBRE 2015 À 19 h
À LA SALLE POLYVALENTE DU CHSLD EUDORE-LABRIE**

<u>PRÉSENCES</u> :	M. Emmanuel Aucoin	Président
	M ^{me} Yvette Fortier	Secrétaire directrice générale
	M. Gaston Bourque	Vice-président
	M. Dany Chiasson	Administrateur
	D ^r Luc Dansereau	Administrateur
	M ^{me} Gisèle Deraspe	Administratrice
	M ^{me} Nancy Leblanc	Administratrice
	M ^{me} Martine Martin	Administratrice
	M ^{me} Marie-Josée Noël	Administratrice
	M ^{me} Jacinthe Richard	Administratrice
	M. Serge Rochon	Administrateur
	M. Reynald Tremblay	Administrateur

<u>PERSONNES INVITÉES</u> :	M ^{me} Johanne Cantin	Directrice des soins infirmiers
	M. Claude Cyr	Directeur des services administratifs
	M. Philippe Simon Laplante	Directeur des ressources humaines
	M. Pierre Arsenault	Directeur SAPA-CRDITSA, services multidisciplinaires - RNI

<u>MOTIVÉS</u> :	D ^r Marcel Couture	Administrateur
	M ^{me} Helena Burke	Administratrice

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président, M. Emmanuel Aucoin, vérifie les présences, constate le quorum, et ouvre la séance à 19 h 10.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 1^{re} séance ordinaire du conseil d'administration du CISSS des Îles du 3 novembre 2015 avec l'ajout suivant : **Au point 14 à « AUTRES SUJETS »** - Nomination d'un représentant du conseil d'administration du CISSS des Îles au comité ZIP (zone d'intervention privilégiée).

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2015-11-31



Ordre du jour

1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CORRESPONDANCE

3. Aucune correspondance

Période de questions réservée au public

(pour poser une question, vous devez vous inscrire dans les trente minutes précédant la séance)

DOSSIERS — INFORMATION

4. Présentation de la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services
5. Présentation de la gestion des risques et du plan d'action intégré de la gestion des risques
6. Présentation du suivi financier en P7 et du plan de redressement budgétaire
7. Campagne de sensibilisation « **Partir des Îles pour mieux revenir** »

DOSSIERS – DÉCISION

8. Nomination des vérificateurs externes
9. Nomination du médecin examinateur
10. Adoption des règlements du conseil d'administration (Règlement n° 1)
11. Mise en place des différents comités
 - Comité de vérification
 - Comité de gouvernance et d'éthique
 - Comité de vigilance et de la qualité des services
 - Comité de révision
12. Gestion des effectifs médicaux (nominations, modifications, départs, congés)
 - Démission d'une omnipraticienne
13. Calendrier des séances ordinaires du conseil d'administration

AUTRES SUJETS :

14. Nomination d'un représentant du conseil d'administration du CISSS des Îles au comité ZIP (zone d'intervention privilégiée).
- 15.
16. Prochaine séance
17. Levée de la séance



CORRESPONDANCE

3. Aucune correspondance

Période de questions réservée au public

Aucune question du public n'a été inscrite préalablement à la séance et aucune question n'est posée par les gens dans l'assistance.

DOSSIERS-INFORMATION

4. PRÉSENTATION DE LA COMMISSAIRE LOCALE AUX PLAINTES ET À LA QUALITÉ DES SERVICES

M^{me} Gisèle Painchaud, informe les membres du rôle de la commissaire locale aux plaintes dans l'établissement. Elle présente le tableau des résumés des dossiers couvrant la période d'avril 2015 à ce jour. Il y a eu 17 dossiers en traitement de plaintes, 7 dossiers de plaintes médicales, 4 dossiers d'assistance et 1 dossier d'intervention pour un total de 29 dossiers.

5. PRÉSENTATION DE LA GESTION DES RISQUES ET DU PLAN D'ACTION INTÉGRÉ DE LA GESTION DES RISQUES

M. Guglielmo Tita, agent de planification/recherche – gestion des risques/agrément, nous informe de la fonction de la gestion des risques et de la qualité dans l'établissement. Il nous présente un résumé des statistiques des événements indésirables pour les périodes 1 à 6, avec un comparatif de l'année en cours avec l'année 2014-2015. Il a sommairement présenté le plan d'action intégré de la gestion des risques (exigence de l'agrément) dont le document a été préalablement remis aux membres du conseil d'administration.

Les membres reçoivent les explications pertinentes concernant la gestion des risques ainsi que des réponses à leur question.

6. PRÉSENTATION DU SUIVI FINANCIER EN P7 ET DU PLAN DE REDRESSEMENT BUDGÉTAIRE

M. Claude Cyr, DSA, présente les résultats financiers et les indicateurs de rendement cliniques et administratifs à la P7 se terminant le 17 octobre 2015, ainsi que la projection annuelle déficitaire 2015-2016 établit à 2 168 229 \$. Le tableau donne des précisions sur certaines composantes budgétaires et des mesures de redressement.

7. CAMPAGNE DE SENSIBILISATION « PARTIR DES ÎLES POUR MIEUX REVENIR »

M^{me} Yvette Fortier, PDG, explique que même si nos infrastructures ont été améliorées, nous vivons des situations où nous ne pouvons pas offrir un service adéquat, soit par absence de plateaux techniques, soit par manque d'expertise. Il faut parfois confier les patients via les corridors de services établis à l'extérieur des Îles. Afin d'informer la population, le CISSS des Îles mène présentement une campagne de sensibilisation sur le thème « Partir des Îles pour « mieux » revenir ». Cette campagne se décline sur différentes plateformes : radio, affichage et Facebook.

DOSSIERS-DÉCISION

8. NOMINATION DES VÉRIFICATEURS EXTERNES

Le conseil d'administration du CISSS des Îles doit renommer les vérificateurs externes chaque année. Le contrat a été octroyé il y a trois ans à la firme Corbeil Boudreau & associés, à la suite d'un appel d'offres. M. Emmanuel Aucoin, président, se retire des discussions concernant les vérificateurs externes, car il est en situation de conflit d'intérêts.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du centre intégré de santé et de services sociaux des Îles reconduise la firme Corbeil Boudreau & associés pour la vérification externe 2015-2016 au tarif soumis lors de l'appel d'offres.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2015-11-32

9. NOMINATION DU MÉDECIN EXAMINATEUR

Le CISSS des Îles avait à contrat un médecin examinateur externe afin de favoriser l'objectivité et la confidentialité. Le MSSS veut standardiser les tarifs selon les ententes avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), dépendant si le médecin est omnipraticien ou spécialiste. Nous devons nous conformer à la directive ministérielle de respecter les tarifs horaires négociés et applicables en établissement.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du centre intégré de santé et de services sociaux des Îles autorise la nomination du D^r Réal Cloutier, à titre de médecin examinateur pour le CISSS des Îles. Cette nomination sera effective sous réserve d'une recommandation du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) de l'Archipel.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2015-11-33

10. ADOPTION DES RÈGLEMENTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (RÈGLEMENT N° 1)

Dans un souci d'efficience, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) propose aux conseils d'administration un projet type de règlement sur la régie interne de celui-ci. Le document a été remis aux membres du conseil d'administration afin qu'ils en prennent connaissance et apportent leurs commentaires.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte le « Règlement sur la régie interne du conseil d'administration du CISSS des Îles », sous réserve d'ajouter les changements apportés par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2015-11-34

11. MISE EN PLACE DES DIFFÉRENTS COMITÉS

La LSSSS et la LMRSSS exigent que différents comités soient mis sur pied : le comité de vérification, le comité de gouvernance et d'éthique, le comité de vigilance et de la qualité des services ainsi que le comité de révision. Après échanges et discussions, les membres du conseil d'administration recommandent que si le besoin se fait sentir, un comité AD-HOC soit créé à partir du comité de gouvernance et d'éthique, pour discuter des ressources humaines. Le suivi de la gestion intégrée des risques se fera au comité de vérification, ainsi qu'au comité de vigilance et de la qualité des services. Les comités doivent faire un rapport de leurs activités au conseil d'administration. Ce dernier assurera le suivi concernant les recommandations de chaque comité.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination des personnes suivantes pour siéger au **comité de vérification** : M^{mes} Jacinthe Richard, Nancy Leblanc, Marie-Josée Noël et M. Emmanuel Aucoin.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2015-11-35

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination des personnes suivantes pour siéger au **comité de gouvernance et d'éthique** : M^{mes} Marie-Josée Noël, Martine Martin et MM. Luc Dansereau, Dany Chiasson et Serge Rochon.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2015-11-36

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination des personnes suivantes pour siéger au **comité de vigilance et de la qualité des services** : M^{me} Gisèle Deraspe et M. Gaston Bourque.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2015-11-37

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de M. Gaston Bourque pour siéger au **comité de révision**.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2015-11-38

12. GESTION DES EFFECTIFS MÉDICAUX (NOMINATIONS, MODIFICATIONS, DÉPARTS, CONGÉS)

LETTRE DE DÉMISSION DE LA DRE CAROLINE GRÉGOIRE, OMNIPRATICIENNE AU CISSS DES ÎLES

Le 4 août 2015, la D^{re} Caroline Grégoire a adressé une lettre à M^{me} Yvette Fortier, présidente-directrice générale, l'informant de sa démission comme omnipratricienne au sein de l'établissement.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du centre intégré de santé et de services sociaux des Îles accepte la démission de la D^{re} Caroline Grégoire, à titre d'omnipratricienne au CISSS des Îles en date du 12 octobre 2015.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2015-11-39

13. CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres ont pris connaissance de la proposition de calendrier des prochaines séances ordinaires pour l'année 2015-2016. Quelques changements y sont apportés.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du centre intégré de santé et de services sociaux des Îles adopte le calendrier des séances ordinaires du CISSS des Îles pour l'année 2015-2016, qui se tiendront les :

3 novembre 2015, 8 décembre 2015, 16 février 2016, 15 mars 2016, 25 mai 2016 et le 15 juin 2016. La séance publique d'information se tiendra le 16 février 2016 en même temps que la séance ordinaire.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2015-11-40

AUTRES SUJETS

14. FÊTE DE NOËL

Les membres sont invités à participer à la fête de Noël organisée pour les employés du CISSS qui se tiendra le 4 décembre 2015 au Centre récréatif à L'Étang-du-Nord.

15. NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CISSS DES ÎLES AU COMITÉ ZIP (ZONE D'INTERVENTION PRIVILÉGIÉE)

Une demande a été adressée, afin de désigner un membre du conseil d'administration représentant le CISSS des Îles au comité ZIP.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du centre intégré de santé et de services sociaux des Îles désigne M. Gaston Bourque, vice-président, comme représentant du CISSS des Îles au comité ZIP.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2015-11-41

16. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire se tiendra le 8 décembre 2015 à la salle polyvalente au CHSLD Eudore-LaBrie.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est unanimement résolu de lever la séance à 21 h 15.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2015-11-42

Emmanuel Aucoin
Président du conseil

Yvette Fortier
Secrétaire du conseil